

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
DU 11 JUIN 1987

ETAIENT PRESENTS :

Collège A' :

MM. ANGUE, BRUNEEL, FIOROT, FLAMME, HORLING, LE RAY

Collège B' :

MM. DIERS, DUPIN

Collège C'1 :

MM. BLAISE, BRICOUT, DESFOSSEZ, PETIT, WAXIN

Collège C'2 :

M. MILLOT

Collège D'1 :

M. DANJOU

Collège D'2 :

M. LASCOMBE

Personnalités extérieures :

Mme BECQUART

M. LESPAGNOL représentant M. DUSSART

M. AGNIEL

M. GUNTZ représentant M. CANTEGRIT

Membres invités :

M. VANCEULEBROECK, Agent Comptable

Membre de droit :

M. Pierre TISON,
Président de l'Université de VALENCIENNES et du
HAINAUT-CAMBRESIS

ONT DONNE POUVOIR :

M. COQUET à M. HORLING
Mme DOUCHEZ à M. FLAMME
M. FLORENT à M. HORLING
M. SOENEN à M. FIOROT
M. WILLAEYS à M. ANGUE
M. MACHELART à M. PETIT
M. ROGER à M. MILLOT

ORDRE DU JOUR :

- I - Etude des demandes d'Actions Incitatives de la Région.
- II - Critères de répartition des subventions de recherches.
- III - Questions diverses.

I - Avis du Conseil sur les demandes d'aides financières, au titre des actions incitatives pour 1987 à la Région.

Après un long débat, le Conseil décide de voter pour chaque demande séparément. 23 conseillers participent au vote et retiennent le classement suivant :

- VICE-PRESIDENT RECHERCHE (M. HORLING)
- 1. Production de Documentation Scientifique (66 points)
 - M. MALVACHE
 - 2. Réseau de Gestion et Messagerie (87 points)
 - M. ANGUE
 - 3. Système de Traitement semi-automatique des déplacements oculaires (119 points)
 - M. FIOROT
 - 4. Documentation scientifique (123 points)
 - M. D-G THOMAS
 - 5. Moteur Polycarburant (137 points)
 - M. OUDIN
 - 6. Traitement de documents (148 points)
 - M. WILLAEYS
 - 7. Poste d'Intelligence artificielle avec Système d'exploitation temps réel (158 points)
 - M. BRICOUT
 - 8. Station pour revêtements (179 points)
 - M. LE RAY
 - 9. Optimisation de Formes aérodynamiques (185 points)
 - M. ANGUE
 - 10. Magnétoscope standard NSTC générateur lecteur de codes (198 points)
 - M. RAVALARD
 - 11. Equipement de Thermographie (217 points)
 - MM. BOURTON et EL KANSOULI
 - 12. Mise au point d'un système de commande vocale réglable en fonction du vocabulaire et de la langue (232 points)
 - M. MALVACHE
 - 13. Interface de communication multimédia (244 points)

Chaque conseiller a donné 1 point à la demande classée à la première place, 2 points au projet classé à la deuxième place etc... et finalement 13 points au projet classé à la dernière place.

Ainsi la demande de la Vice-Présidence Recherche "Production de Documentation Scientifique" a été classée onze fois à la première place par 23 votants.

II - Critères de répartition des subventions de recherche du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Le Vice-Président Recherche présente les facteurs qui sont intervenus depuis le dernier recensement des chercheurs par laboratoire de recherche et qui rendent une nouvelle répartition des crédits de recherche nécessaires ; a savoir :

1 - la promotion de deux laboratoires :

- le laboratoire "Conception des Systèmes Mécaniques"
(M. FLAMME)

et le laboratoire

- "Institut de Droit Prospectif et du Développement Local"
(M. LASCOMBE)

sont devenus des laboratoires "Recommandés" par la direction recherche du Ministère.

2 - La modification des effectifs au sein des laboratoires.

3 - L'éclatement de certains laboratoires :

M. SOENEN crée le "laboratoire Génie Industriel et Logiciel". M. FIOROT crée le "laboratoire des Mathématiques appliquées et du Calcul Scientifique".

4 - La différenciation au sein de :

a) l'I.L.L.A. : laboratoires de M. HORLING (Centre de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine), de Mme VICHY (Anglais), de M. GIUSTO (Lettres Modernes) et de M. MACHELART (Arts et Communication).

b) au sein des Sciences Juridiques
Laboratoire de M. LASCOMBE (I.D.P.)
et de Mme MONSALLIER (Sciences Juridiques).

Le débat a porté essentiellement sur la politique scientifique de l'Université de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS : fallait-il privilégier les chercheurs des laboratoires soit associés fédérés au C.N.R.S., soit recommandés par la Direction Recherche du Ministère en leur attribuant des coefficients plus élevés (point par catégorie d'enseignant-chercheur) par rapport aux laboratoires "non-individualisés" ?

Après un fervent plaidoyer de M. LE RAY en faveur de la non-application de coefficients différents, le Conseil a décidé l'uniformisation des points par chercheur.

21 voix pour
0 contre
3 abstentions

MM. BOURTON, MORIAMEZ, TOURNIER et le Président TISON sont intervenus pour instaurer un plus grand équilibre entre les différentes composantes de l'Université et atténuer ainsi les différences entre d'une part les littéraires et le droit et d'autre part les "sciences dures".

III - Questions diverses :

M. OBERT (Directeur de l'I.U.T.) pose le problème de la localisation du laboratoire de Chimie Métallurgie de M. LECOCQ.

Le Président TISON cite une lettre de M. LECOCQ évoquant la perspective de la perte des locaux mis à la disposition par USINOR.

M. LESPAGNOL, représentant d'USINOR exprime son étonnement, et confirme que le Groupe USINOR dispose de plusieurs possibilités de loger le laboratoire de M. LECOCQ.

Le Conseil confie au Président TISON la solution du problème.
